



MEXIMIEUX

Déchetterie : les changements à venir

CANTON Trois réunions d'information ont été organisées par la communauté de communes de la Plaine de l'Ain à Bourg-Saint-Christophe, Meximieux et Villieu. L'accès par lecture des plaques d'immatriculation est la grande nouveauté.

L'objectif de ces réunions était d'informer les habitants et utilisateurs de la déchetterie des travaux prévus et des évolutions quant à son accès. En effet, après celles de Villebois, d'Ambérieu et prochainement de Loyettes, la déchetterie de Meximieux va subir une importante réhabilitation avec des aménagements divers. Les travaux vont s'échelonner de fin mars à début avril. Suivront les déchetteries de Lagnieu, Lhuis et Saint-Rambert, l'objectif étant de terminer toutes les réhabilitations d'ici la fin de l'année. Aux côtés de Marc Longatte, vice-président de la CCPA en charge des déchetteries et des colonnes à verre et vice-président du syndicat Organom qui gère le traitement des ordures ménagères, Alain Magdelaine, responsable du service déchetterie à la CCPA et Teddy Deloffre, agent administratif, ont répondu aux questions.



RÉORGANISER LE SITE

La déchetterie de Meximieux est la deuxième plus fréquentée de la CCPA. Un diagnostic en 2015 avait fait apparaître que la sécurité anti-chute, la gestion des eaux pluviales, le local du gardien, le stockage des déchets dangereux étaient non conformes. La signalétique était à renouveler, il n'y avait pas de contrôle d'accès et un croisement des flux. Une nouvelle organisation a donc été proposée.

Un bâtiment va être construit. Une partie sera le local du gardien avec sanitaires, vestiaires et bureau. Une partie servira de stockage pour les déchets dangereux avec rétention et mur coupe-feu. Le stockage des déchets électriques se fera en bennes.

Au Bourg-Saint-Christophe, élus, professionnels et habitants des communes voisines étaient venus s'informer sur les changements à venir.

La gestion des eaux pluviales sera également mise aux normes avec un débourbeur pour le traitement de toutes les eaux de ruissellement et la création d'un bassin d'infiltration.

La sécurité anti-chute va être mise aux normes avec des aménagements spécifiques pour le quai gravats et des bavettes amovibles pour la majorité des quais.

Cinq nouveaux quais vont être créés, ainsi que trois casiers pour les déchets verts. La déchetterie de Meximieux génère en effet plus de déchets verts que celle d'Ambérieu. On déposera de plain-pied. L'objectif est de faciliter le pas-

sage et le flux. Le coût des travaux est estimé à 900000 €.

NOUVEAU MODE D'ACCÈS

L'entrée va être réaménagée. Les entrées voitures et poids lourds seront distinctes. Il y aura un contrôle d'accès par lecture des plaques d'immatriculation pour les voitures à l'entrée. Ce système, géré par l'entreprise Stackr de Bèlignieux, est déjà utilisé par la déchetterie de Montluel.



Ce système remplace les cartes d'accès et les véhicules enregistrés pourront aller dans toutes les déchetteries de la CCPA. L'inscription peut se faire *via* Internet en accédant au site de la CCPA ou par courrier. Les cartes grises seront transmises à la CCPA afin d'identifier les véhicules autorisés ; ils sont ensuite détruits, le service administratif ne gardant pas les documents. La sortie sera munie d'une barrière et d'une boucle de comptage. Une pesée sera faite pour les poids lourds. Le site sera équipé de vidéosurveillance. « *Le but est de fluidifier les entrées et sorties, éviter les abus, dédier la déchetterie aux usagers de la CCPA et de maîtriser les coûts* » a expliqué Marc Longatte.



Alain Magdelaine, Marc Longatte, vice-président de la CCPA et Teddy Deloffre. Photo L. Tronche